



67 Avenue de Suffren 75007 Paris Tél.: +33 6 50 93 85 83

Email: info@pingelrarebooks.com

Web: www.pingelrarebooks.com



[LIVRE TISSÉ] Livre de prières tissé d'après les enluminures des manuscrits du X^{IV}e au X^{VI}e siècle

SKU:	961-1
Price:	5 500,00 €
Lieu de publication:	Lyon
Éditeur:	J. A. Henry, fabricant, & A. Roux
Date de publication:	1886 [Achevé d'imprimer 8 Sept. 1887]

Product Description

In-12 carré; en feuilles, avant reliure, sous chemise de l'éditeur. 50 pages tissées de soie argentée. Texte en caractères gothiques, cinq miniatures dont trois grandes, une lettrine. Prouesse technique mise au service du livre et de la bibliophile, ce Livre de prières fait partie de la petite cinquantaine d'exemplaires qui, croit-on savoir, furent produits en l'espace de deux ans. « *Le livre est tissé sur soie au métier Jacquard, le tissu en très belle soie, remarquablement serré, comporte 400 passées de trame au pouce ; de plus, disposition particulièrement anormale, la chaîne est horizontale au lieu d'être verticale, et la trame est verticale au lieu d'être horizontale ; c'est la trame qui produit les caractères et les ornements. Le nombre de cartons nécessaires pour une œuvre semblable est énorme, il ne s'élève pas à moins de plusieurs centaines de mille. Pour arriver à cette finesse... il faut une précision de mouvement très grande. Aussi l'amplitude des mouvements du mécanisme a-t-elle été limitée à un dixième de millimètres et il est telle gravure qu'on a recommencé une cinquantaine de fois avant d'arriver à un résultat satisfaisant [...]* Ce livre est une œuvre très remarquable comme exécution et comme choix de gravures, de lettres ornées et des encadrements. C'est une tentative extrêmement originale, et dont la réussite et la perfection constituent une œuvre unique et en font le plus grand honneur au fabricant de Lyon qui a entrepris cette immense tâche » (Paul Marais, conservateur-adjoint de la Bibliothèque Mazarine, in Bulletin du Bibliophile 1889). Bulletin du Bibliophile 1889, pp. 163-166, Vicaire V, 341.